

# # La Vie Du Conseil <sup>75</sup>

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2019

CRÉONS  
NOTRE  
DRAPEAU

pour Château-Thierry

Concours ouvert à tous  
du 22 mars au 14 avril 2019  
Inscriptions : www.chateau-thierry.fr

## UN PALAIS DES RENCONTRES À L'IMAGE DU DYNAMISME DE NOTRE VILLE

Mise à l'honneur des associations



Une grande fête des associations pour  
l'inauguration du Palais  
des Rencontres

**C**hers Castelthéodoricien(ne)s,  
Lors de l'inauguration du Palais des Rencontres en 1977, André Rossi, maire de l'époque, indiquait : « Une ville n'est vraiment moderne et n'a de chance d'avenir que si elle dispose de tous les équipements, y compris ceux de la culture et des loisirs. » **42 ans plus tard, le Palais revit !**

**L'inauguration du Palais réhabilité a donné lieu à 10 jours de festivités.** Nos aînés y ont d'abord partagé le traditionnel repas annuel. Puis une extraordinaire fête associative a permis au plus grand nombre de découvrir chaque salle. Enfin, le premier spectacle d'une programmation que nous avons souhaité ambitieuse, a littéralement fait vibrer le Palais.

**Ce projet porté par l'équipe municipale a pu se faire sans augmenter la fiscalité locale et sans négliger d'autres investissements en ville.** Et bien que nous ayons connu un pic d'endettement en 2016, la dette fin 2019 sera en dessous du niveau de 2013, comme nous nous y étions engagés.

Le vote du budget 2019 a clairement réaffirmé nos orientations et **nous avons réalisé un effort sans précédent pour le pouvoir d'achat des familles** : outre le gel des taux communaux, nous avons également gelé les tarifs municipaux (restauration scolaire, accueils de loisirs...) alors que l'inflation est en hausse.

**Une baisse des taux de fiscalité communaux est également en réflexion** et ne pourra trouver d'aboutissement que lorsque l'Etat aura indiqué aux communes comment la disparition progressive de la Taxe d'habitation sera compensée.

**Après un record absolu d'investissements l'an passé, nous poursuivrons de nombreux travaux en 2019.** Ces travaux s'inscrivent dans une vision globale et de long terme. Ainsi, la Ville s'est dotée de son **premier plan d'investissements sur 5 ans**. Ce plan établit une projection d'investissements de 7,6 millions d'euros par an, c'est-à-dire un montant autant ambitieux que responsable et réaliste.

Vous pouvez le constater : malgré les turbulences politiques, qui m'ont conduit à retirer des délégations à mon premier adjoint, je suis déterminé avec la majorité de l'équipe municipale à ce que les tentatives de déstabilisation entravent le moins possible la bonne conduite des affaires de notre cité.

**Château-Thierry continue de s'embellir, se redynamise et prend soin des plus fragiles : là réside le plus essentiel !**



Sébastien EUGÈNE  
Maire de Château-Thierry

Soutien au pouvoir d'achat



Pas d'augmentation des taux  
de fiscalité ni des tarifs  
municipaux

Poursuite des travaux de rénovation



De nombreux aménagements  
pour rendre notre ville toujours plus  
attractive et fonctionnelle

### Feuille d'émargement

**Étaient présents :** Sébastien EUGÈNE, Bruno BEAUVOIS, Mohamed REZZOUKI, Jean-Pierre DUCLOUX, Sylvie LEFEVRE, Françoise MAUJEAN, Natacha THOLON, Frédéric JACQUESSON, Jacques KRABAL, Daniel GENDARME, Catherine GOSSET, Jean-Marie TURPIN, Chantal BONNEAU, Özlem OKTEN,

Monique VANDENBERGHE, Philippe BAHIN, Isabelle CORDOVILLA, Bertrand TIXIER, Dominique PADIEU, Jean-Claude FAUQUET

**Absents excusés :** Dominique DOUAY (P. à M. DUCLOUX), Eric BOZZANI (P. à M. REZZOUKI), Félix BOKASSIA, Marie-Eve

MARTELLE (P. à Mme BONNEAU), Bernard MARLIOT (P. à Mme VANDENBERGHE), Elisa ROBIN, Jean-François BOUTELEUX (P. à M. EUGÈNE), Thomas BERMUDEZ (P. à Mme GOSSET), Florence LAMBERT (P. à M. BEAUVOIS), Fabrice FRERE, Marylène HIERNARD (P. à M. PADIEU), Francine CALDERA, Christian COPIN

### #LVDC75

Directeur de la publication  
Sébastien Eugène  
Textes et maquette  
Ville de Château-Thierry  
Imprimerie Harvich  
Tiré à 8 700 exemplaires  
I.S.S.N. : 1286 - 2126  
Informations  
03 23 84 86 86 / chateau-thierry.fr

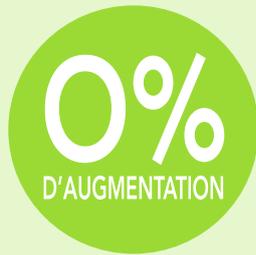


# BUDGET 2019

Préserver le pouvoir d'achat,  
investir pour la ville et les Castels



C'est le montant  
d'investissements  
prévus pour 2019



Pas de hausse des  
taux d'imposition  
pour la 11<sup>e</sup> année  
consécutive



Aucune hausse  
des tarifs  
municipaux  
malgré une  
inflation en hausse



Poursuite de la  
baisse de la dette !  
Fin 2019, elle sera  
inférieure à fin  
2013.



Une aide  
financière aux  
associations à  
hauteur  
de 679 210€

## Vote du budget général primitif

Le budget primitif général 2019  
a été adopté :

- **Equilibre entre dépenses et recettes**
- **Budget de fonctionnement :**  
23 255 573,12 €
- **Budget d'investissement :**  
7,6 M € /an soit 38 M € sur 5 ans.  
26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

## PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

La municipalité a adopté son premier  
programme Pluriannuel d'Investissement.

Il traduit le programme porté par la  
municipalité:

- **AMBITIEUX** : 38,29 M€  
d'investissements programmés entre  
2019 et 2023 soit, 7,6 M€/an en  
moyenne.
- **RÉALISTE** : il tient compte des besoins  
de développement du territoire et du  
contexte financier contraint pour les  
collectivités locales.
- **RESPONSABLE** : un tel niveau  
d'investissement n'est possible  
que grâce à une gestion financière  
rigoureuse et un effort permanent de  
recherche de subventions.  
26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

## Des taux d'imposition communaux gelés pour la 11<sup>e</sup> année consécutive

Fidèle à l'engagement depuis 2008 en  
faveur du pouvoir d'achat des familles,  
la ville n'augmentera pas les taux de  
fiscalité communaux.

Taux d'imposition pour les taxes locales  
en 2019 :

- Taxe d'habitation : 16,12%,  
Foncier bâti : 20,81 %, Foncier non bâti : 39,22 %  
26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

## Reprise du résultat 2018

### Budget primitif

Grâce à un bilan excédentaire du budget  
de fonctionnement en 2018, la somme  
de 3 Millions d'euros a été reportée sur  
2019.

26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

### Budget annexe restauration

Les résultats de 2018 du budget annexe  
permettent de reporter 225,54€ à la  
section de fonctionnement et 233,84€ à  
la section d'investissement 2019.

26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

## Autorisations de programme et Crédits de paiement

Actualisation des autorisations de  
programme et des crédits de paiement  
pour 2019 :

- **Aménagement de la rue du Général de  
Gaulle et de la place de l'Hôtel de ville**  
(555 000€)
- **Travaux de la rue du château** (905 000€)
- **Réhabilitation du Palais des rencontres**  
(1 552 000€)

Nouvelles autorisations de programme  
et crédits de paiement :

- **Extension du groupe scolaire de la Mare  
Aubry** (700 000€ dont 100 000€ en 2019)
- **Aménagement des abords du Palais des  
rencontres** (1 425 000€).  
26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

## Budget annexe restauration 2019

Le budget primitif 2019 du budget  
annexe restauration a été adopté :

- **Fonctionnement : 887 930,21€**
- **Investissement : 60 418,21€**  
26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

## Engagement citoyen collectif

### Attribution des bourses

Depuis 2016, le conseil municipal a  
approuvé la création d'une bourse  
exceptionnelle de 1000€ à des  
associations. Pour leur implication  
exemplaire en 2018, la Ville a décidé  
de saluer l'engagement de : **L'Anat de  
l'Omois, l'O.C.P.R.A, Vanille des îles, Martel  
en fête, le Théâtre'O, l'Etoile Cycliste**

26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

### Subventions 2019 au CCAS

#### Accompagner les familles

La ville accorde au centre communal  
d'action sociale (CCAS) une subvention  
de 550 000€ pour soutenir les actions  
solidaires à destination des habitants.

26 POUR, 2 ABSTENTIONS ✓

### Subventions 2019 aux associations

#### Un fort soutien maintenu



Le soutien financier aux associations :  
un engagement tenu depuis 2008

Les subventions aux associations sont  
en hausse pour 2019 : 679 210€ ont été  
répartis entre les associations.

23 POUR, 2 ABSTENTIONS, ✓  
3 NON-VOTES\*

\*Afin d'éviter les conflits d'intérêt, les élus étant au bureau  
d'associations n'ont pas le droit de vote sur cette délibération.

ZOOM

# Au fil des délibérations

Pour une ville toujours plus solidaire, dynamique et agréable à vivre

## TRAVAUX

### Demande de subvention à la CARCT pour une aire de jeux aux Vaucrises



Extension et rénovation entière de l'aire de jeux face à la Rotonde et de celle des Cheneaux.

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement d'une aire de jeux aux Vaucrises. Un fonds de concours est demandé à la Communauté d'Agglomération en vue de participer au financement à hauteur de 26 000€.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

### Demande de subventions au Conseil Régional

Le conseil municipal sollicite une subvention du conseil régional dans le cadre de la Politique d'aménagement et d'équilibre des territoires (PRADET) afin de soutenir le coût des travaux suivants :

- Rénovation des espaces publics du centre-ville
- Création d'une Maison de santé pluri-professionnelle à Blanchard
- Réaménagement de la friche industrielle U1

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

### Demande de subventions à l'Etat

Le conseil municipal sollicite une subvention au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour soutenir le coût des travaux suivants :

- Aménagement des bords de Marne
- Opération cœur de ville (rue du Château)
- Travaux dans les bâtiments scolaires y compris dédoublements de classes et matériel
- Cimetière : reprises de concessions, création d'ossuaire et réfection des allées
- Installation des services espaces verts et propreté au Pôle Jean-Pierre Lebègue
- Aménagement de la cour de la médiathèque

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

### Demande de subventions à l'agence de l'eau Aménagement des bords de Marne



Les travaux en bords de Marne débuteront au printemps 2019.

Dans le cadre de la rénovation des bords de Marne, la Ville sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine-Normandie afin de financer les travaux de perméabilité des surfaces.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## URBANISME

### Vente du 23 rue du Village St Martin

Le conseil municipal autorise la vente de la parcelle cadastrée située 23 rue du village Saint Martin.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## PATRIMOINE

### Convention avec l'association Un château pour l'emploi

Afin de poursuivre les aménagements et la valorisation du château et de créer un nouveau parcours de visite qui permettra une déambulation complète au pied des remparts, la Ville reconduit la convention avec l'association *Un Château pour l'Emploi* pour la poursuite du chantier d'insertion.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## CULTURE

### Convention cadre pour le mécénat

La Ville souhaite développer le mécénat, en partenariat avec les acteurs du développement économique, dans la valorisation et la promotion de diverses actions culturelles et sportives.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

### Demande de subventions

#### Programmation du Silo U1

En 2019, le Silo U1 accueillera plusieurs expositions, notamment celle de l'artiste Monique Rozanès puis «Zoo», une exposition collective sur le bestiaire qui sera développée sur plusieurs années, ainsi que «Maxi-Mini», sur l'art urbain. La ville sollicite le concours financier de l'Etat, de la DRAC, de la Région et du Département.

**26 POUR, 2 ABSTENTION** ✓

### Demande de subventions

#### Médiathèque Jean Macé

Afin de renforcer l'identité littéraire de la ville de Jean de La Fontaine, la Ville a pour ambition de développer un festival littéraire sur le thème du «livre illustré». À cette fin, la Ville sollicite plusieurs subventions auprès de différents partenaires financiers.

**26 POUR, 2 ABSTENTION** ✓

## SPORT

### Dénomination du gymnase Brise Bèche

La Ville, en concertation avec le Conseil des sages, souhaite rendre hommage à la capitaine de l'équipe féminine de basket Anne-Marie Colchen mais aussi athlète de niveau international, figure marquante du sport à Château-Thierry dans les années 50, en donnant son nom à l'actuel Gymnase dit «Brise-Bèche».

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

### Utilisation des city stades

Le conseil municipal accepte l'élaboration d'un règlement intérieur de ces équipements en accès libre.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## PERSONNEL

### Tableau des emplois permanents

Le tableau des emplois permanents est modifié, conformément aux ajustements nécessaires.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

# Les travaux au budget 2019

En 2019, la Ville poursuivra la mise en œuvre des projets structurants et veillera au bon entretien des espaces publics, autour de trois grands objectifs : améliorer le cadre de vie, faciliter les déplacements et accroître l'efficacité énergétique bâtiments.



L'opération Cœur de ville se poursuit avec l'aménagement prochain de la place du Maréchal Leclerc, des bords de Marne, de la rue du château et du bas de la place de l'Hôtel de Ville.

## Palais des Rencontres

Le conseil municipal autorise le recrutement d'agents vacataires pour une durée de 4 heures maximum par spectacle.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## Régime indemnitaire - Filière police

À la suite du 1<sup>er</sup> recrutement d'un policier municipal en 2018, le conseil municipal instaure l'Indemnité Spéciale Mensuelle de Fonctions (ISMF) pour les cadres d'emplois de la filière police municipale.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## Prestations d'action sociale

De nouveaux taux en faveur des agents territoriaux répondant aux conditions requises sont appliqués à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les prestations recensent des aides à la famille, au financement de séjours d'enfants ou encore des allocations pour enfants handicapés.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## Valorisation du patrimoine

La convention d'un vacataire en archéologie chargé de valoriser le patrimoine de la ville est renouvelée.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## COHÉSION SOCIALE

### Dispositif Promeneurs du net

La Ville souhaite, via son centre social, conventionner avec la CAF pour la mise en place du dispositif *Promeneurs du net*, destiné aux 12-25 ans. Objectif: accompagner les jeunes dans l'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## EDUCATION JEUNESSE

### Fusion des écoles maternelle et élémentaire des Filoirs

Le conseil municipal suit le choix des conseils des 2 écoles pour fusionner leur direction.

**26 POUR, 2 ABSTENTIONS** ✓

## URBANISME ET CADRE DE VIE

- ▶ Opération «Coeur de ville» (Rénovation de l'habitat, des espaces publics, soutien aux commerces).
- ▶ Rénovation des quartiers prioritaires de la ville (Vaucrises et Blanchard).
- ▶ Rénovation de voiries.

- ▶ Renforcement des déplacements doux et écologiques.
- ▶ Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage.
- ▶ Aménagement et embellissement des cimetières.



Rénovation et valorisation du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui.

## PATRIMOINE, CULTURE ET LOISIRS

- ▶ Restauration et valorisation de notre château médiéval.
- ▶ Rénovation intérieure du musée Jean de La Fontaine.
- ▶ Etudes en vue des travaux de rénovation de l'église Saint Crépin.

- ▶ Dernières phases de modernisation de la médiathèque Jean Macé.
- ▶ Finalisation de la salle de spectacles du Palais des Rencontres et aménagement des abords.



Vers des équipements et établissements toujours plus accessibles.

## VIVRE-ENSEMBLE

- ▶ Réhabilitation de l'espace d'activités U1
- ▶ Equipements et travaux des écoles, dont Mare-Aubry et Filoirs
- ▶ Reaménagement d'aires de jeux

- ▶ Rénovation d'équipements sportifs
- ▶ Renforcement des équipements de solidarité (centres sociaux, accès PMR...)
- ▶ Sécurité (Vidéoprotection, local de police municipale...)

## UNE INAUGURATION EN 3 ÉTAPES

Après plus de deux ans de travaux et grâce aux services municipaux et aux entreprises, le Palais des Rencontres a rouvert ses portes. Il accueille désormais : un centre social, un accueil de loisirs, une restauration

scolaire, une maison des parents, un bureau des associations, des salles de spectacles, une médiathèque... Il revient maintenant à chacun de le faire vivre !

### 1 REPAS DES AÎNÉS



### 2 GRANDE FÊTE ASSOCIATIVE



### 3 PREMIER SPECTACLE DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION





**Des actions concrètes au service des Castels**

Le budget 2019 prouve que nous tenons nos engagements, notamment en faveur du pouvoir d'achat des familles. Alors que les taux de fiscalité communaux restent inchangés, nous avons décidé de geler les tarifs municipaux malgré une inflation en hausse. Parallèlement, les feuilles de route 2018-2020 élaborées dans le dialogue, aboutissent à de nombreuses réalisations partout en ville. Ces projets se font selon une vision globale, permise par l'élaboration, pour la 1<sup>ère</sup> fois, d'un plan d'investissements sur 5 ans. Enfin, le vote du budget a aussi permis de réaffirmer notre soutien aux associations : contrairement à des rumeurs malintentionnées, les prêts de salle demeurent gratuits. L'inauguration du Palais des Rencontres a encore démontré la vitalité de notre tissu associatif !

**Groupe «Château-Thierry rassemblée»**

Avant nous votions pour ou contre ou abstention. Compte tenu que nous sommes que 2 conseillers municipaux, nous avons compris que nous pourrions rien changer et c'est pourquoi à chaque conseil nous allons nous abstenir. Ni le Maire, ni Jacques Krabal ancien PRG puis socialiste et maintenant macroniste ne sont venus voir les gilets jaunes au rond point de l'avenue de Paris. Quel mépris ! Dominique Padiou portait le gilet jaune au dernier conseil et le portait également le 11 février. Celui-ci était le seul élu à être présent au rond point de l'avenue de Paris, 55 matins et un après-midi. Les trois derniers jours il était seul à rallumer le feu et a décidé d'arrêter cette activité. «Est-il besoin d'exécuter, L'on ne rencontre plus personne.» Jean de La Fontaine Une délégation de gilet jaune était présente et a pu s'exprimer.

**Groupe «Château-Thierry fait Front»**

**On se calme !**

Depuis plusieurs semaines, la bataille, pour la mairie en 2020, entre les adjoints et le Maire est engagée. Cela crée un climat délétère nuisant à la tenue des débats de l'Assemblée. Dernièrement Les délégations du 1<sup>er</sup> adjoint retirées, sauf UNE!, bizarre (serait-ce pour qu'il garde son indemnité ?). Cela s'ajoute aux dissensions apparues depuis plusieurs mois, avec le départ d'un élu du groupe majoritaire et par les nombreuses absences d'élus de la majorité ! Il est inadmissible que chaque cérémonie, chaque inauguration soit le lieu de la surenchère. Les habitants attendent autre chose, surtout dans cette période où il y a des débats, mais aucun résultat dans leur vie de tous les jours. Malgré les attaques dont l'opposition fait l'objet, je continuerai à défendre le programme sur lequel vous m'avez élu, et à m'exprimer contre les soutiens du président des riches.

**Groupe «Mieux vivre à Château-Thierry»**

**RÉUNIONS DE LIEUX DE VIE**

**Jean Macé**

Mardi 23 avril, 18h30,  
11 BIS, rue de Fère

**Gare**

Jeudi 9 mai, 18h30,  
Maison des associations

**Ile**

Mardi 30 avril, 18h30,  
OCPRA, 25 quai Galbraith

**Chesneaux**

Samedi 27 avril, 11h  
Local rue Tortue

**Blanchard**

Mardi 7 mai, 18h30,  
Palais des rencontres  
(amphithéâtre)

**St Martin, Vincelles,  
Le Buisson**

Samedi 18 mai, 11h,  
82 rue du Village St Martin

**Vaucrises**

Vendredi 10 mai, 18h30,  
Centre social La Rotonde

**Mare-Aubry, Courteau**

Jeudi 16 mai, 18h30,  
Accueil de Loisirs

**Centre-ville**

Jeudi 25 avril, 18h30,  
8 rue du Château

**HOMMAGES DU CONSEIL**

**René Claude Rondeaux**

Le conseil municipal rend hommage à un serviteur de la République, René-Claude Rondeaux, maire de Mont-Notre-Dame, commune dont il avait pris la tête en 2011. Cet homme discret a toujours défendu notre ruralité avec son cœur et ses convictions. Son décès brutal, dans l'exercice de ses fonctions de maire, nous a particulièrement touchés.

**Muriel Gilloots**

Directrice des résidences d'Accueil et promotion de Château-Thierry depuis 25 ans, Muriel Gilloots était très investie dans sa vie professionnelle comme dans la vie locale. C'était une femme attentive au bien-être des résidents et appréciée de tous. Le Conseil adresse ses condoléances à sa famille, ses proches ainsi qu'à ses collègues et aux résidents d'Accueil et Promotion.

**Sylviane De Rekeneire**

Les enfants l'appelaient « Mamie Sylviane »... Agent de la ville au service entretien et en restauration scolaire, en retraite depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018, Sylviane de Rekeneire était une femme de cœur passionnée par son travail. Souriante, dynamique et toujours disponible, elle a consacré énormément de temps à son travail. A ses anciens collègues, sa famille et ses amis, le Conseil adresse ses condoléances.

Vous le savez, notre groupe a fait le choix d'agir de façon constructive. Malgré les tensions au sein de l'équipe municipale, nous ne pouvons faire qu'un constat : notre ville avance. Le budget 2019 s'inscrit dans cette dynamique, qui apparait globalement positive. En particulier, des crédits élevés ont été votés pour permettre à notre ville de se doter enfin d'une véritable police municipale et de déployer la vidéoprotection. Nous tenons également à souligner le travail remarquable conduit par le CCAS : au vu de la période agitée que nous connaissons, c'est en prenant en compte les besoins de tous les citoyens que nous pourrions en sortir. C'est ce que fait le CCAS en aidant les habitants les plus fragiles à trouver une solution durable à leurs problématiques.

**Groupe «Droite Unie»**

Le Maire n'a de cesse de rappeler ce qui, selon lui, est une saine gestion des finances. Si nous nous arrêtons aux chiffres, oui, ils sont bons. Mais la gestion d'une ville ce n'est pas seulement la tenue d'une feuille comptable. A tout vendre sans réflexion, l'argent rentre mais le mieux vivre, la baisse de la fiscalité, la qualité de vie, l'amélioration du commerce et de la circulation ne sont toujours pas là. Le petit commerce du Centre meurt, la Majorité installe les grandes enseignes en périphérie avec un pôle de la malbouffe à la place de l'ancienne piscine. Château-Thierry avait elle vraiment besoin de ça ? De nombreux locaux à faire revivre sur la ville, pourtant la majorité bétonne toujours plus. Dommage, les Castels méritent mieux

**Elu n'appartenant pas à un groupe - Fabrice FRERE**